

RCS : QUIMPER Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00357 Numéro SIREN : 802 724 229 Nom ou dénomination : BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2024 sous le numéro de dépôt 407

BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 877 900 euros
Siège social : 59 Rue du Président Sadate, 29000 QUIMPER
802 724 229 RCS QUIMPER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à -561 113,96 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -561 113,96 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" -112 526.84 euros

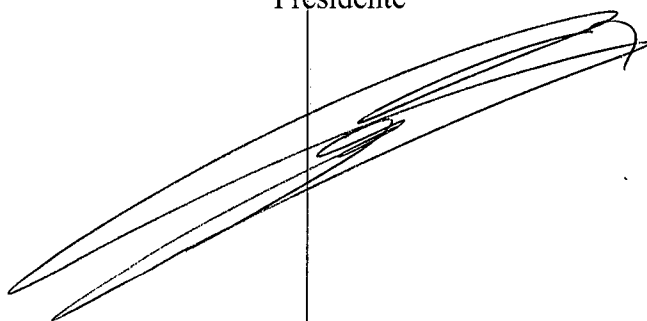
Au compte "report à nouveau" -448 587.12 euros
S'élevant ainsi à -448 587.12 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 novembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Mme Isabelle LEBRETON
Présidente



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**Désignation de l'entreprise SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENTDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 59 rue du Président Sadate 29000 QUIMPERDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 8 0 2 7 2 4 2 2 9 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice clos le,
30/06/2023

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 342	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 999	883
		Immobilisations en cours	AV	AW	249 148	249 148
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	260 000	1 963 823
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	270 342	2 213 855
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 104 741	1 104 741
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 274 234	3 274 234
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	300 290	300 290
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 679 266	4 679 266	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	270 342	6 893 121	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)CERTIFICAT
D'INFORMATION

Désignation de l'entreprise SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 877 900)	DA	1 877 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	330 199
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 526
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(561 113)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 759 511
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	76
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 275 480
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	223 238
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 633 249
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	5 133 609
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 893 121
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 133 609
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	76

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *				
				Exercice N				
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF		
		services *	FG	201 439	FH	FI	201 439	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	201 439	FK	FL	201 439	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 000	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	251 440	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	41 719	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 324	
	Salaires et traitements*					FY	309 332	
	Charges sociales (10)					FZ	156 046	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	296
			- dotations aux provisions*				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	632	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	522 351		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(270 911)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	56 842		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	302 520		
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	359 362		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 497		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	10 497		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	348 864		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	77 953		

Désignation de l'entreprise		SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *				
				Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	529 765			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	529 765			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	168 465			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 093 751			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 262 216			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(732 451)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(93 384)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 140 567			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 701 681			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(561 113)			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP			
		- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	2 496		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	2 496	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	2 496	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				168 465				
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				1 093 751				
Produits des cessions d'éléments d'actif					529 765			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 6 893 121 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 561 114 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 883			6 883
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		249 149		249 149
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 225	249 149		260 374
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 317 574		1 093 751	2 223 824
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 317 574		1 093 751	2 223 824
ACTIF IMMOBILISE	3 328 799	249 149	1 093 751	2 484 197

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	693 397	100,00	250 793
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	2 985 940	100,00	2 161 219
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	-7 914	100,00	34 749
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 000	1 963 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 703	297		6 000
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 046	297		10 342
ACTIF IMMOBILISE	10 046	297		10 342

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 378 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 104 741	1 104 741	
Autres	3 274 234	3 274 234	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 378 975	4 378 975	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 877 900,00 euros décomposé en 187 790 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	330 199	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	142 409	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	187 790	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 133 609 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	77	77		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 565	1 565		
Dettes fiscales et sociales	223 239	223 239		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 908 729	4 908 729		
Produits constatés d'avance				
Total	5 133 609	5 133 609		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 004 168			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 004 168 euros.

Charges à payer

	Montant
CAP Banque	77
Etat - autres charges à payer	2 320
Total	2 397

Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations financières <i>Créances et Valeurs mobilières</i>	562 520,00 50 000,00		302 520,00 50 000,00	260 000,00
Total	612 520,00		352 520,00	260 000,00
Répartition des dotations et reprises : Exploitation Financières			50 000,00 302 520,00	

Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	4	
Total	4	

AUDIT
FICAMEX

Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Sigé électronique



SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

59 Rue du Président Sadate

29000 QUIMPER

Société par Actions Simplifiée
Capital : 1 877 900 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

à la SAS BREIZH NIGHT
DEVELOPPEMENT

59 Rue du Président Sadate
29000 QUIMPER

Objet : Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30.06.2023

Mesdames, Messieurs, les associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT relatif à l'exercice clos le 30.06.2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteaubriant

Le 20/11/2023

Fabrice HEROULT

Commissaire aux Comptes

Co-Gérant de la société

FICAMEX AUDIT

SOMMAIRE

Pages

* COMPTE DE RESULTAT

1 & 2

* BILAN

3 à 6

* ANNEXE COMPTABLE

7 à 16

1 - COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 1

Compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	201 440	100,00	429 178	100,00	-227 738	-53,06
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	50 001	24,82	166	0,04	49 834	NS
Total	251 440	124,82	429 342	100,04	-177 902	-41,44
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	41 720	20,71	31 560	7,35	10 160	32,19
Total	41 720	20,71	31 560	7,35	10 160	32,19
MARGE SUR M/SES & MAT	209 721	104,11	397 782	92,69	-188 061	-47,28
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	14 324	7,11	12 999	3,03	1 325	10,19
Salaires et Traitements	308 332	153,58	390 178	90,91	-80 846	-20,72
Charges sociales	156 047	77,47	176 120	41,04	-20 074	-11,40
Amortissements et provisions	297	0,15	51 786	12,07	-51 489	-99,43
Autres charges	633	0,31			633	
Total	480 632	238,60	631 084	147,05	-150 451	-23,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-270 911	-134,49	-233 301	-54,36	-37 610	16,12
Produits financiers	358 382	178,40	607 565	141,57	-248 203	-40,85
Charges financières	10 498	5,21	27 133	6,32	-16 636	-61,31
Résultat financier	348 864	173,19	580 432	135,24	-231 567	-39,90
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	77 953	38,70	347 130	80,88	-269 177	-77,54
Produits exceptionnels	529 765	262,99			529 765	
Charges exceptionnelles	1 262 216	626,60	217 736	50,73	1 044 480	479,70
Résultat exceptionnel	-732 451	-363,61	-217 736	-50,73	-514 715	236,39
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-93 384	-46,38	-150 577	-35,09	57 193	-37,98

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 2

Compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-561 114	-278,55	279 971	65,23	-841 085	-300,42

2 - BILAN

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 3

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développem				
Concessions, brevets et droits assimil				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et o	4 343	4 343		
Autres immobilisations corporelles	6 883	6 000	883	1 180
Immob. en cours / Avances & acompt	249 149		249 149	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 223 824	260 000	1 963 824	2 755 054
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 484 197	270 342	2 213 855	2 756 234
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 104 741		1 104 741	622 274
Fournisseurs débiteurs	83 728		83 728	
Personnel				2 000
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	156 620		156 620	58 694
Autres créances	3 033 887		3 033 887	2 427 728
Divers				
Avances et acomptes versés sur com				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	300 291		300 291	1 404 332
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 679 266		4 679 266	4 515 029
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligati				
Ecart de conversion - Actif				

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 4

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 163 463	270 342	6 893 121	7 271 262

Bilan

page 5

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 877 900	3 301 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	330 199	330 199
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	112 527	648 559
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-561 114	279 971
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 759 512	4 560 719
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découvert et concours bancaires</i>	77	151
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	77	151
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 275 480	2 418 975
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 565	1 962
<i>Personnel</i>	13 502	
<i>Organismes sociaux</i>	12 748	22 292
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	67 905	188 839
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	124 800	74 743
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 284	3 582
Dettes fiscales et sociales	223 239	289 455
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 633 249	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 133 609	2 710 543
Ecart de conversion - Passif		

Bilan

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
TOTAL PASSIF	6 893 121	7 271 262

3 - ANNEXE LEGALE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 6 893 121 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 561 114 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 04 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-08, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT**COMPTES ANNUELS**

page 9

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 883			6 883
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		249 149		249 149
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 225	249 149		260 374
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 317 574		1 093 751	2 223 824
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 317 574		1 093 751	2 223 824
ACTIF IMMOBILISE	3 328 799	249 149	1 093 751	2 484 197

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quota-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU TOP 3B 29000 QUIMPER	7 622	693 397	100,00	250 793
SASU SUPER 3B 29200 BREST	7 622	2 985 940	100,00	2 161 219
SASU 3 B C 56000 VANNES	7 622	-7 914	100,00	34 749
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 223 000	1 963 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrang					

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 11

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 343			4 343
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 703	297		6 000
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 046	297		10 342
ACTIF IMMOBILISE	10 046	297		10 342

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 378 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 104 741	1 104 741	
Autres	3 274 234	3 274 234	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 378 975	4 378 975	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 877 900,00 euros décomposé en 187 790 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	330 199	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	142 409	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	187 790	10,00

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS

page 14

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 133 609 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	77	77		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 565	1 565		
Dettes fiscales et sociales	223 239	223 239		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 908 729	4 908 729		
Produits constatés d'avance				
Total	5 133 609	5 133 609		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 004 168			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 004 168 euros.

Charges à payer

	Montant
CAP Banque	77
Etat - autres charges à payer	2 320
Total	2 397

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2017, la société SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

SAS BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT

COMPTES ANNUELS



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	4	